

11 février 2021

SUIVI D'APPLICATION DE L'ACCORD GPEC

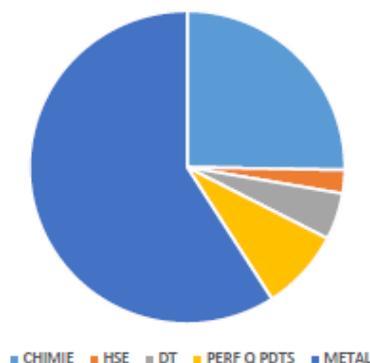
La **CFDT**, signataire de l'accord GPEC, participe à la commission de suivie afin de s'assurer que les engagements de l'accord sont bien appliqués.

La 1^{ere} réunion s'est tenue le 9 février, la Direction a répondu aux questions de la **CFDT** :

➤ Présentation des réévaluations/alignement de salaire sur la nouvelle grille de salaire en décembre 2020 :

Sur les 230 salariés OETAM

83 personnes réalignées par la mise en place de la GPEC



Augmentation décembre 2020 :

Moyenne	1,75%
Median	1,50%
Mini	0,08%
Max	5,66%

Répartition des personnes concernées :

60 personnes postées

23 personnes à la journée

Commentaire CFDT : Satisfaisant. Il s'agit du repositionnement sur la nouvelle grille de salaire du site pris sur un budget dédié, hors NAO, comme l'a demandé la CFDT.

➤ Présentation des prévisions d'évolution de positions/coef en 2021 :

- 54 personnes devraient changer de coefficient en 2021 (Journaliers, Postés, et Labo confondus)
 - 25 personnes repositionnées du 190 au 190+
 - 8 personnes repositionnées du 215 au 215+
- ⇒ **Soit 87 changements de niveau attendus en 2021 (= 38% des OETAM)**

Commentaire CFDT : conforme à nos attentes bien que nous ne voyons pas à ce stade le % de personnes postés/journaliers qui vont changer de coef. Ces informations nous seront données lors de la prochaine réunion de suivie en mai 2021. **La CFDT est attentive à ce qu'il y ait équité entre le personnel en poste et le personnel la journée.**



Les personnes concernées par un changement de coefficient sont déjà identifiées : nous demandons à la Direction de ne pas attendre les EAP pour faire les annonces. Les personnes non concernées par un repositionnement en 2021 doivent être informées avant leur EAP pour pouvoir en discuter avec leur manager. **L'EAP doit être l'occasion d'échanger sur la position attribuée au collaborateur par son manager, afin de discuter et comprendre les points à consolider pour atteindre le niveau supérieur.**

➤ Présentation du plan de formation des UO :

La Direction nous a présenté le plan de formation suivant, pour les 2 UO :

UO CHIMIE :

- 4 Techniciens Réfèrent (coef 285)
- 1 Technicien Confirmé (coef 270+)
- 3 Techniciens Conducteur Polyvalent (coef 270)
- 4 Opérateurs N4 (coef 255)
- 2 Opérateurs N3 (coef 240+)

Total **14 personnes en formation en 2021**

ET

- Tous les Polyvalents (coef 270) actuels passeront Technicien Confirmé (coef 270+)
- Tous les Intervenant 2+ vont être formés aux effluents et passeront opérateur N4 (coef 255)
- Tous les Soutiens chimie vont être formés pour les mises à dispo et passeront opérateur de conditionnement N3 (coef 215)

UO METAL :

- 2 Techniciens Réfèrent (coef 285)
- 4 Technicien Junior (coef 255+)
- 4 ou 5 Conducteurs Donneur d'ordre (coef 255)
- 5 Conducteurs Confirmés HF (coef 240)
- 7 Opérateurs N3 (coef 215+)

Total **22 ou 23 personnes en formation en 2021**

Les personnes concernées sont identifiées et seront informées à partir de la semaine prochaine.

Commentaire CFDT :

Le nombre de formation est limité par la capacité de chaque atelier à former le personnel.

La CFDT attend de la lisibilité, chaque personne doit être informée de sa position au cours de son EAP.

Nous rappelons qu'il est nécessaire de mettre à jour au plus tôt nos nouveaux intitulés de poste afin que chacun puisse s'intégrer dans le nouveau référentiel.

Le déploiement de l'accord GPEC va prendre plusieurs années. Les commissions de suivies régulières (1 fois/trimestre) permettront à la CFDT de suivre les évolutions, de contrôler que l'équité promise est respectée, et de remonter à la direction les situations qui nous paraissent anormales.

En attendant, les 1ers éléments qui nous ont été présentés sont satisfaisants, les évolutions annoncées pour 2021 sont loin d'être négligeables !

La CFDT s'inscrit dans ce projet car elle pense qu'il sera bénéfique pour le personnel et pour l'entreprise.

A suivre ...

